



## **L'AFANB salue la nomination de Ginette Petitpas Taylor au ministère des Langues officielles**

L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) est heureuse d'apprendre que c'est une Acadienne qui va défendre la modernisation de la Loi sur les langues officielles à Ottawa.

En tant que ministre des Langues officielles, Mme Ginette Petitpas Taylor sait très bien à quel point il peut être parfois difficile d'obtenir des services dans sa langue au Nouveau-Brunswick comme ailleurs au pays. Le projet de loi C-32 affirme clairement que c'est le français et non l'anglais qui a besoin d'être mieux protégé au Canada.

Nous espérons que la nouvelle Loi sur les langues officielles du Canada sera adoptée rapidement et qu'elle accordera au commissaire les moyens nécessaires pour faire respecter la loi, car à quoi sert une loi si on n'a pas les moyens de la faire respecter?

L'AFANB espère que la nouvelle Loi sur les langues officielles du Canada assurera qu'une plus grande proportion d'immigrants francophones vienne combler le manque criant de personnel dans le domaine des soins de santé, tant dans les hôpitaux que dans les foyers de soins spéciaux et dans les foyers de soin ainsi que dans les services de soins à domicile.

Nous espérons aussi que les Acadiens et les autres francophones en situation minoritaire recevront un appui important pour assurer la vitalité du français et progresser vers l'égalité réelle des deux langues officielles. Cela comprend entre autres un appui aux institutions d'enseignement comme l'Université de Moncton et un engagement des gouvernements provinciaux à collaborer avec le gouvernement fédéral pour promouvoir les droits des francophones d'ici et d'ailleurs au pays.

Marcel Larocque, président de l'AFANB